

Séquence 4

Démocratie élective et intérêts de classe

rappel de la Chronique précédente

On a vu la séquence précédente qu'à coté du **peuple réel** et divers (celui des artisans, des ouvriers, des commerçants qui a participé à la Révolution, l'abbé Sieyes avait inventé, un «**Peuple souverain** » **symbolique** qui remplaçait le *roi souverain*.

Cette invention permettait aux délégués des États Généraux de *justifier leur légitimité* à faire la loi. Les délégués du Tiers-État s'étaient auto-proclamés « Assemblée Nationale» et en même temps, ils avaient décidé que *le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants*.

Le nouveau régime met en place une forme de **démocratie** exclusivement **représentative**.

la démocratie représentative s'impose

En 1791, au nom du **peuple** les membres de l'Assemblée Nationale décident du **suffrage censitaire** : et distinguent dans la Constitution les « *citoyens actifs* ¹ » les hommes riches qui paient le « cens », ceux là seuls sont capables de voter, des « *citoyens passifs* », dont la richesse ne justifie pas une imposition.

A cette époque, le peuple dispose d'un faible niveau d'instruction et l'idée que les pauvres sont inaptes à exercer une pensée autonome et rationnelle est fort répandue.

Quant aux femmes qui ont participé à la Révolution, et ont eu un rôle important comme lorsqu'elles vont à Versailles chercher le roi pour la ramener à Paris, le nouveau régime fera sans elles. En 1791, *Olympe de Gouges* propose de faire adopter la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* les députés ne donnent pas suite. sa proposition ne sera jamais débattue².

Derrière les divergences idéologiques, des intérêts de classes mais pas seulement

Derrière les débats d'idée se jouent des conflits d'**intérêts divergents**. Intérêts de classes concernant la gestion de la propriété et la répartition de la richesse produite par le travail.... mais pas seulement, comme on le voit avec la place des femmes...

¹ Qualifié par Robespierre d'« aristocratie de riches » (p 174)

² Mais certains hommes deviendront « *citoyens actifs* » du fait de la « dote » reçue de leur épouse

Je pense à la phrase du livre « La ferme des animaux » de Georges Orwell
« *Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres.* »

Cette représentation du peuple par des **délégués élus**, conduit à la captation du pouvoir par un petit nombre. Ceux qui s'auto-désignent représentants du peuple créent une « *République des propriétaires* ³ », D'autres acteurs politiques de l'époque parlent d'« **aristocratie élective** » ou d'« **aristocratie représentative**⁴ ». pour désigner le nouveau régime. Mais le mot aristocratie est chargé péjorativement du fait des exactions de l'Ancien Régime. C'est le mot **République**⁵ qui va s'imposer pour désigner le nouveau régime.

On retrouve la phrase du Guépard, « *Si nous (l'élite patriotique et les classes des propriétaires) ne sommes pas là (où se fait la révolution), [ils] (le peuple) va nous arranger la République. Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change* »

la fin de la période révolutionnaire

Entre 1789 et 1794 il existe déjà une **tension** entre ce qui se joue dans l'Assemblée Nationale et le mouvement social des clubs et de la rue.

Le **peuple réel** est progressivement dessaisi de sa révolution.

En **1794**, à la décapitation de Saint-Just et Robespierre, qui défendaient l'intégrité de la révolution, **la place prépondérante du peuple** dans le futur régime, et une notion de citoyenneté sans faille.

Il s'ensuit l'installation d'une bourgeoisie modérée et libérale (issue de la haute bourgeoisie), dont les maître-mots sont le *libéralisme économique* (initié par les encyclopédistes avant la révolution), la *liberté individuelle* (y compris d'entreprendre) et le *droit de propriété*. Ce droit « **naturel et imprescriptible** ».

Comme avec les droits de l'homme, les citoyens, sont protégés par les nouvelles institutions républicaines. Tous les citoyens étant libres et égaux, ils **n'ont plus besoin de représentations**

³ *La république des propriétaires* repris par Saïd Bouamama dans « *Réflexions sur la citoyenneté française et ses angles morts* » (Troisième partie)

⁴ *aristo* : les meilleurs ; *kratos* : la force, le pouvoir, l'autorité

⁵ *res publica* : la chose publique

collectives autres. Dès 1791, l'Assemblée Nationale vote la **loi Le Chapelier. (délit de coalition)**.

Elle laisse face à face

- le citoyen ne disposant que de sa force de travail pour vivre (ou survivre) et
- le citoyen propriétaire des moyens de production qui, ayant besoin de cette force de travail, l'achète sous la forme d'un salaire.

L'industrialisation entame alors son essor, facilitée par la loi Le Chapelier votée en 1791⁶

En 1794 : la Révolution est terminée,

En 1797, Gracchus Babeuf, favorable à une **république sociale**, provoque la « *Conjuration des Égaux* » contre la Convention, il échoue et est décapité.

le 9 nov 1799 : le **coup d'État du 18 Brumaire**, de Napoléon Bonaparte, organisé par l'abbé Sieyès, mise en place du Consulat, puis en 1804 de **l'Empire**.

- Napoléon **rétablit l'esclavage** dans les Colonies.
- **le code napoléon** affirme *l'incapacité juridique totale de la femme mariée*.
- *prohibe toute association non autorisée de plus de vingt personnes*.
- *Contrôle de la Presse et des Livres*

Dans les prochaines séquences nous verrons ce que recouvre la **République** et ce qui la différencie de la Démocratie

puis comment le **Peuple** va se battre pour conquérir la **Démocratie** que la Révolution lui confisque.

⁶ **Le Chapelier** un des créateurs du club des Jacobins, dont la plupart deviendront l'aile gauche de la révolution.